

Interdiction du modèle animal en science : une revendication raisonnable ?

16 février 2022



Dimanche 13 février 2022, la Suisse a tranché : 79,1 % des votants ont rejeté l'initiative populaire de bannir l'expérimentation animale à des fins scientifiques. Le texte soutenait également l'interdiction des essais sur l'humain et l'importation des traitements médicaux testés sur les hommes et les animaux. Suite au résultat du vote, la fédération des entreprises suisse a affirmé auprès du média helvète [Le Matin](#) que cette interdiction radicale n'est pas la solution.

Un avis partagé par Ivan Balansard, président du Gircor, qui va même plus loin. « *En exigeant un arrêt immédiat de toute expérimentation animale, la proposition démontre une déconnexion totale avec la réalité de la recherche* » a-t-il confié au journal La Croix. Il souligne que bannir ces études signifie aussi mettre fin aux projets d'éthologie qui étudient le comportement animal en milieu naturel, ou encore le baguage d'oiseaux pour le suivi des migrations. Il rappelle également qu'en France, tout projet scientifique utilisant des animaux doit être validé par un [comité d'éthique](#) qui s'assure du respect des 3R (remplacer, réduire, raffiner).

Des solutions à perfectionner

Pour autant, les militants de la cause animale contestent l'efficacité du modèle animal - notamment lors de tests de médicaments - et soutiennent que des alternatives existent. Un argument tempéré par Ivan Balansard dans le journal La Croix : « *la plupart des modèles in vitro ne remplacent pas complètement les modèles animaux car ils ne miment pas l'ensemble des interactions et des mécanismes en jeu à l'intérieur d'un corps* ». Actuellement, ces méthodes complètent le modèle animal, mais ne permettent pas de s'en affranchir. C'est néanmoins l'objectif affiché par le [Parlement européen](#) : ne plus utiliser d'animaux à des fins de recherche. Reste à savoir à quelle échéance cela sera possible pour la science et la société.

Sources :

Le Parisien 12/02/2022 : [Peut-on se passer des expériences sur les animaux dans la recherche scientifique ?](#) (article réservé aux abonnés)

La Croix 11/02/2022 : [Faut-il interdire l'expérimentation animale ?](#) (article réservé aux abonnés)